

COMMUNIQUÉ**LA COMMISSION D'ENQUÊTE INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 14 AVRIL PROCHAIN**

Québec, le 19 mars 2009 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet minier aurifère Canadian Malartic par la Corporation minière Osisko* à compter du **mardi 14 avril 2009 à 19 h, à l'auditorium de l'école Renaud situé au 621, rue de la Paix, à Malartic**. Les séances publiques se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront **diffusées en mode audio et en direct sur le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca**. Les personnes désirant présenter verbalement leur mémoire à distance pourront le faire au moyen d'un lien téléphonique.

Cette partie de l'audience sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement au cours de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment participer ?* disponible sur demande. Cette information est également disponible en version électronique dans le site Web du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement au cours de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, Anne Lacoursière, dans la mesure du possible **au plus tard le 31 mars 2009**, en composant sans frais le 1 800 463-4732 poste 422, ou le 418 643-7447.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 8 avril 2009** au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, **à l'attention d'Anne Lacoursière**. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à mise-malartic@bape.gouv.qc.ca.

Par souci de protection et puisque le mémoire sera rendu public, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. **Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission**. Le BAPE veille, conformément à la loi, à la protection des renseignements personnels obtenus. Les mémoires seront diffusés dans le site Web du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience dans les centres de consultation régionaux suivants :

1. Bibliothèque municipale de Malartic, 640, rue de la Paix, Malartic ;
2. Bibliothèque municipale de Val d'Or, 600, 7e Rue, Val d'Or.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 1255, rue Saint-Denis, local A-M100, de même que dans le site Web du BAPE au **www.bape.gouv.qc.ca**, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, au plus tard le 9 juillet 2009.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer sans frais avec Anne Lacoursière, coordonnatrice du secrétariat de la commission au 1 800 463-4732 poste 422, ou au 418 643-7447, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mine-malartic@bape.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source : Danielle Hawey
Conseillère en communication
1 800 463-4732 ou 418 643-7447 poste 533